



Territoire de Vichy

La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Vichy se distingue par :

- ✓ Une **forte attractivité du territoire** en tant que lieu de résidence (apport migratoire important)
- ✓ Une **moindre exposition aux aléas économiques** avec une plus faible concentration de l'emploi (seulement 19%

des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes) et une **part légèrement inférieure de l'emploi dans les secteurs fragiles**,

- ✓ Un **marché de l'emploi moins touché** par les effets de la crise avec un moindre progression du chômage et une hausse sensible de l'offre déposée.

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Vichy se distingue par :

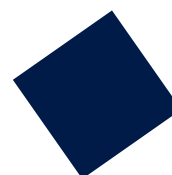
- ✓ Une **population totale âgée**, avec 147 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (121 en Auvergne) et un **faible taux d'activité des séniors** (52 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 55 en région),
- ✓ Une **précarité** importante avec 46,6% des foyers vichyssois imposables contre 49,5% en région,
- ✓ Une **moindre adaptabilité des actifs** aux changements liée à leur niveau de diplôme (91 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés), à leur niveau de qualification (36% de DE manoeuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés) et à leur âge (141 DE séniors pour 100 DE jeunes contre 123 en région),

- ✓ Une **structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** avec la plus faible emprise des services (moins d'un salarié sur trois) et la légère sur-représentation de l'industrie,
- ✓ Une **moindre attractivité des formations** et une **capacité inférieure du territoire à former ses résidents** en apprentissage (un apprenti sur trois) comme en FPC (un stagiaire sur deux),
- ✓ Des entrants en FPC **moins tournés vers la recherche de certification** (moins de 3 sur 10),
- ✓ Un **moindre recours à la formation en alternance**, par apprentissage (poids inférieur de 2 points au poids régional) comme en contrat de professionnalisation

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Sur le territoire vichyssois, 4 emplois sur 10 relèvent de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public**, qui représente plus du quart des emplois du territoire.

- ✓ La **formation initiale** se distingue par la sur-représentation du domaine technico-professionnel des **services** et des formations **sanitaires ou sociales**.
- ✓ C'est le contraire pour les **entrées en FPC**, par contre sur-représentées sur le domaine du développement personnel.



* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.





POPULATION, ACTIFS

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	147	143	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	27 %	27 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 1,6 %	+ 0,4 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 5,2 %	- 6,7 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	47,1 %	47,8 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	52 %	53 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	91	95	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	51 %	55 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 0,9 %	- 0,2 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère prérentielle (hors dom. pub.)	40 %	41 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	27 %	28 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	19 %	20 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	28 %	27 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	31 %	34 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	19 %	22 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	85 %	87 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 3%	+ 5%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,2	1,2	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	141	135	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	46 %	45 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	36 %	33 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 14%	+ 7%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	35 %	34 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	38 %	38 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	22	20	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence
xx : situation plus favorable
xx : situation moins favorable
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

FORMATION INITIALE

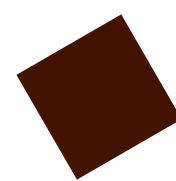
	Territoire	Région	Une mesure de...
Evolution*	0,5 %	-0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	61 %	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	23 %	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	27 %	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	119 %	128 %	<i>Adéquation demande / offre de formation</i>
Part élèves résidents formés sur le territoire*	65 %	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidents formés sur le territoire*	34 %	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	9 %	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>

* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales

FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire	Région	Une mesure de...
Part du domaine technico-pro. des services*	27 %	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du développement personnel*	56 %	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes*	30 %	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certif. ou qualif.*	43 %	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation*	29 %	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire*	49 %	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	6 %	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro°	0,4 %	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

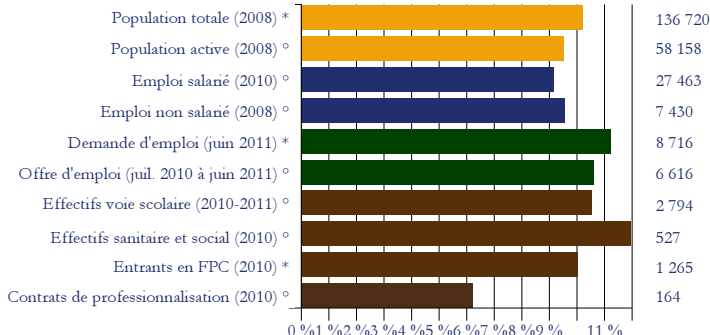
* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales - ° : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés





Avec plus de 136 700 habitants au 1^{er} janvier 2008, le **territoire de Vichy** est le **2^{ème} territoire auvergnat** sur 14 pour sa population et pèse 10,2% du territoire régional. Le poids est du même ordre pour les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (2 794 élèves) et pour les effectifs des entrants en FPC (1 265 stagiaires).

Le poids du territoire dans la région

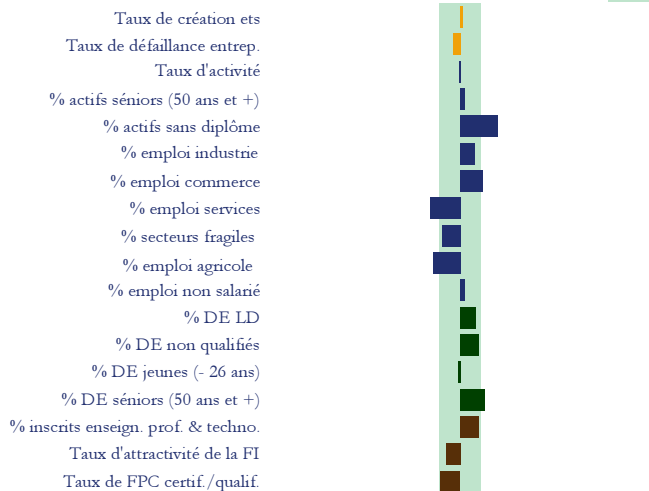


* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Le territoire présente, par contre, quelques **spécificités**. Ainsi, la population active est sous-représentée (58 158 actifs ; 9,5% du total régional) de même que l'emploi salarié (moins de 27 500 personnes ; 9,2%), l'emploi non salarié (moins de 7 500 personnes ; 9,6% du total régional) ou les entrées en contrat de professionnalisation (164 entrées ; 6,2%). A l'inverse, le territoire de Vichy excède son poids moyen pour la demande d'emploi (plus de 8 700 DE soit 11,2% du total régional), l'offre d'emploi (plus de 6 600 offres ; 10,6%) et les effectifs en formation sanitaire ou sociale (527 élèves ; 12%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans le commerce

Les principales spécificités du territoire



- /+ : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en dernière page

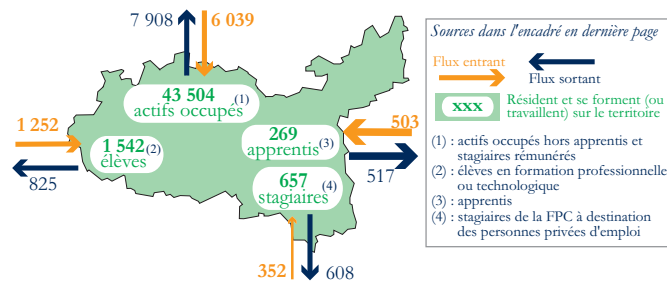
(31%) au détriment des services (31%) et de l'agriculture (5,1%). L'emploi dans les secteurs dits fragiles (19%) est en retrait par rapport à la moyenne régionale.

Le territoire de Vichy se caractérise également par une légère fragilité des actifs qui se manifeste par la sur-représentation des sans diplômes (12% des actifs) et des demandeurs d'emploi non qualifiés ou séniors (35% et 24%). Les autres indicateurs (taux d'activité, actifs séniors, DELD, DE jeunes) se situent, néanmoins, dans la moyenne régionale.

L'analyse des **mobilités géographiques** met en évidence une situation contrastée pour le territoire vichyssois : des flux déficitaires pour les stagiaires de FPC et les actifs occupés mais excédentaires pour les élèves et les apprentis.

Le volume de ces flux souligne que le territoire est le siège de mobilités importantes.

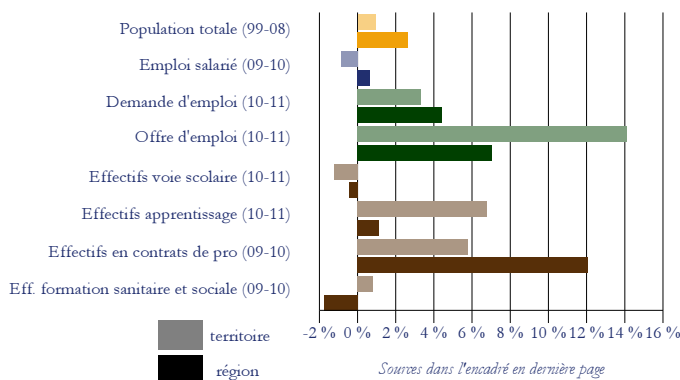
Les mobilités sur le territoire



Les **principales évolutions récentes** font état d'un bilan plutôt contrasté par rapport au régional.

Ainsi, le territoire de Vichy a connu une moindre progression de la population totale et des entrées en contrat de professionnalisation. L'évolution est plus défavorable qu'en région pour l'emploi salarié et les effectifs entrant en voie scolaire. Dans le même temps, toutefois, la demande d'emploi a moins progressé, au contraire de l'offre d'emploi et les entrées en apprentissage ou en formation sanitaire et sociale sont supérieures à la moyenne régionale.

Les principales évolutions sur le territoire





POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Vichy se caractérise par :

- ✓ Une proportion de **foyers fiscaux imposables** en progression de 0,5 point à 47,1% mais un **revenu fiscal moyen** par foyer imposable en baisse de 2,2% (- 684 €),

- ✓ Une **progression du nombre d'allocataires** de minima sociaux de 2,4% dans l'Allier (précarité croissante et/ou montée en puissance des dispositifs ?).
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** dans le département au profit des actifs (+3,6% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -4,3% pour l'AER, l'AV et l'ASI).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Vichy se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique moins dynamique** avec des créations d'établissements en baisse de 5,3% (-66 établissements pour un total de 1 176 créations).
- ✓ Un **recul des créations concentré sur les services divers** (-8,7%), le commerce-transport-hébergement-restauration (-9,6%) et la construction (-10,6%) mais une embellie dans l'industrie (+25%) et l'administration, enseignement, santé, social (+30%).

- ✓ Un **emploi en recul** (-0,9% ; 236 emplois détruits) dans tous les grands secteurs hors l'administration, enseignement, santé, social (+2,0% ; 50 emplois créés).
- ✓ **Des situations contrastées dans le détail** avec la créations d'emplois dans la restauration (+63), le génie civil (+55) et l'hébergement médico-social et social (+43) mais des destructions dans les activités liées à l'emploi (-57), le commerce de gros (-92) et les travaux de construction spécialisés (-104 emplois).

MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Vichy se caractérise par :

- ✓ Une **amélioration de l'offre d'emploi quantitative** (+818 offres ; +14%) et mais une **dégradation qualitative relative** (seulement +10% pour l'offre durable et +12% pour l'offre qualifiée).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable** en recul significatif dans les services divers (-118 offres) et dans la construction (-112) mais une progression dans l'industrie +35 offres), le commerce (+68) et l'administration, en-

seignement, santé, social (+329),

- ✓ Une **demande d'emploi en progression** significative (+280 DE ; +3,3%), notamment pour les seniors (+11%), les DE de longue et de très longue durée (+8% et +14%) et les DE TH (+22%).
- ✓ Une **amélioration relative de la situation** des jeunes et de DE non qualifiés (hausse limitée à +0,5% et +2,9%) et même un **recul du nombre des DE** les moins formés (-0,7%) ou des DE bénéficiaires du RSA (-3,6%).

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Vichy se caractérise par :

- ✓ Une **stabilité du nombre d'inscrits dans l'enseignement professionnel et technologique** (+0,5%), le résultat d'évolutions inverses (augmentation des inscrits en apprentissage +6,8%, +52 inscrits ; recul en voie scolaire de 1,2%, -35 inscrits).
- ✓ Une croissance de nombre d'inscrits dans le **domaine de la production** (+4,3%, +59 inscrits) notamment l'agroalimentaire, alimentation, cuisine (+21%) et le bâtiment, construction et couverture (+7%) associée à une diminution dans les services (-1,9%, -42 inscrits) dont le nettoyage, assainissement (-29 inscrits, -42%).

- ✓ Une progression des **effectifs en apprentissage** de 6,8%, dans les spécialités de la production et plus précisément dans celles du bâtiment, finitions ou construction, couverture (+26 et +20 apprentis).
- ✓ Des **entrées en contrat de professionnalisation** en hausse de 5,8%, croissance observée dans la moitié des secteurs (+4 à +6 nouveaux contrats signés dans l'industrie, l'administration et le commerce).
- ✓ Une augmentation de 1% des **inscrits dans les écoles sanitaires et sociales**, conséquence d'une progression des effectifs de masseur-kinésithérapeute de 5%, d'un recul du nombre d'infirmiers de 1% et d'une stagnation du nombre d'aides-soignants.

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

Cartes des mobilités sur le territoire : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source DREES

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

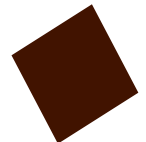
Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en formation sanitaire et sociale : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

